



Communiqué N° 06/UEC/R/VR-AAC/DFASE/2023

Il est porté à la connaissance du Public que les recrutements des étudiants pour le compte de l'année académique 2023-2024 sont ouverts à la Faculté d'Agronomie et des Sciences de l'Environnement (FASE) de l'Université Évangélique du Cameroun (UEC) à Mbouo-Bandjoun. Les parcours concernés sont les suivants : Cycle de BTS, Licence et Master dans le domaine des Sciences Agronomiques et Technologies alimentaires. La tutelle de ces parcours est assurée conjointement par le MINESUP, L'Université de Ngaoundéré et L'Université de Dschang.

1 - BTS en Sciences agronomiques

- Productions Animales ;
- Productions Végétales ;
- Entreprenariat Agropastoral ;
- Conseil Agropastoral.

2 - Licence professionnelle/ Ingénieur des travaux en Sciences Agronomiques et Technologies alimentaires

Options :

- Technologies des Productions Végétales (TPV) ;
- Technologies Alimentaires et Biotechnologies (TAB) ;
- Elevage et Industries Animales (AIA);

3 - Master professionnel /Ingénieur de conception en Agronomie et sciences agricoles

- Master en Productions Animales (PA);
- Master en Productions Végétales (PV).

Les dossiers de candidature sont reçus dans les quatre centres de dépôt suivants :

- **Ouest** : Université Évangélique du Cameroun, Mbouo/Bandjoun ;
- **Douala** : Direction Nationale de l'Enseignement de l'EEC, derrière le collège Alfred Saker ;
- **Yaoundé** : CIPCRE, 2^{ème} étage immeuble Éditions CLE, face Crédit Foncier ;
- **Ngaoundéré** : Département des Sciences Biomédicales, Faculté des Sciences ;
- **En ligne** à www.uecam.org

Conditions à remplir

A - Admission au Cycle de BTS en Sciences agronomiques

Peuvent être admis en première année, les candidats titulaires d'un Baccalauréat A, C, D, E, F8, HO, ESF ou du GCE Advanced Level ou tout autre diplôme équivalent reconnu par le Ministère de l'Enseignement Supérieur. Pour être admis deuxième année, le candidat doit avoir suivi avec succès la première année dans la filière sollicitée.

B - Admission en 1^{ère} Année de Licence professionnelle/ingénieur des travaux

- (1) Peuvent faire acte de candidature les personnes titulaires d'un Baccalauréat A, C, D, E, F8, HO, ESF ou du GCE Advanced Level ou de tout autre diplôme équivalent reconnu par le Ministère de l'Enseignement Supérieur.
- (2) L'étude de dossier portera sur les critères suivants : diplôme d'entrée (mention, année d'obtention) et âge.

C - Admission en 2^{ème} et 3^{ème} Années de Licence

Peuvent être admis au niveau 2, les personnes ayant réussi leur première année du cycle d'Ingénieur des travaux en sciences agronomiques et technologies alimentaires et les personnes titulaires d'un Deug (BAC +2) dans les domaines suivants : Biochimie, Chimie, Biologie végétale, Biologie Animale et Sciences de la terre.

Peuvent être admis au niveau 3, les titulaires d'un BTS dans le domaine agropastoral.

D - Admission en 1^{ère} Année de Master

Peuvent être admis en 1^{ère} Année de Master, les personnes ayant réussi leur licence/Ingénieur des travaux en sciences agronomiques et technologies alimentaires.

Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comprendre les pièces suivantes :

- **Dossier de candidature pour l'inscription en 1^{ère} Année**
 - 1 fiche de candidature dûment remplie, à retirer à Université Evangélique du Cameroun (Service de la Scolarité de la Faculté des Sciences) ou à télécharger sur le site web de l'IUEC : www.uecam.org ;
 - 1 photocopie de l'acte de naissance ;
 - 1 photocopie du BAC ou du GCE Advanced Level ;
 - 1 photocopie du Probatoire ou du GCE Ordinary Level ;
 - 1 photocopie du relevé des notes du BAC ou du GCE A/L ;
 - 2 photos d'identité 4 x 4.
 - 1 quittance de paiement des frais d'étude de dossier non remboursables d'un montant de Fcfa 10 000 (dix mille) pour le cycle Licence et 20 000 (vingt mille) pour le cycle Master, payable à la BICEC Bafoussam, compte N° 43289335001-45 ;
 - 1 enveloppe A4 portant le Nom du candidat et la formation sollicitée.
- **Pièces spécifiques à l'inscription en 2^{ème} Année**

En plus des pièces de candidature en 1^{ère} Année, les candidats à l'inscription en 2^{ème} Année doivent fournir 1 photocopie certifiée conforme du relevé de notes de la 1^{ère} année Universitaire. Pour les titulaires du Deug, disposer des relevés de notes conformes des deux dernières années Universitaires.

- **Pièces spécifiques à l'inscription en 3^{ème} Année**

En plus des pièces de candidature en 1^{ère} Année, les candidats à l'inscription en 3^{ème} Année doivent fournir :

- 1 photocopie certifiée conforme des relevés de notes de 1^{ère} et de 2^{ème} Année d'étude dans les filières éligibles ;
- Ou 1 photocopie certifiée conforme du relevé de notes du Brevet de Technicien Supérieur ;
- 1 photocopie certifiée conforme du diplôme de Brevet de Technicien Supérieur ;

➤ **Pièces spécifiques à l'inscription en 1^{ère} Année de Master**

En plus des pièces de candidature en 1^{ère} Année, les candidats à l'inscription en 1^{ère} Année de Master doivent fournir :

- 1 photocopie certifiée conforme du diplôme de Licence professionnelle
- 1 photocopie certifiée conforme des relevés de notes de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} Années d'étude dans le domaine des Sciences Agronomiques et Technologies alimentaires

Les dossiers de candidature sont reçus tous les jours ouvrables jusqu'au 10 octobre 2023

Fait à Mbouo/Bandjoun, le 4 août 2023

 **Le Recteur,**

**Rév. Dr. Jean-Blaise Kenmogne, PhD
Docteur en Droits de l'Homme**

Contacts utiles : 695 74 54 05 ; 690 75 90 90